

Après l'entrevue d'une délégation de StopTAFTA 14 auprès de l'attachée parlementaire de Laurence DUMONT, députée socialiste.

Après le rassemblement du samedi 18 novembre 2017 pour exiger un référendum pour pouvoir dire non au CETA, le Collectif Stop TAFTA 14 a sollicité une rencontre avec la députée socialiste Laurence DUMONT, membre de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale.

Le rencontre a eu lieu le mardi 19 décembre 2017 dans les locaux du P.S. À Caen, avec Emmanuelle JARDIN-PAYET, assistante parlementaire de Laurence DUMONT. La délégation du Collectif était composée de Catherine PELTIER, Jean-Pierre NUNES, Jean LEJEUNE.

Nous avons échangé principalement sur la synthèse en huit points des 69 pages du rapport « L'impact de l'Accord Economique et Commercial Global entre l'Union européenne et la Canada (AECG/CETA) sur l'environnement, le climat et la santé » remis le 8 septembre 2017 par un groupe d'experts au Premier Ministre .

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/174000684.pdf>

Pour le Collectif, ce texte est un vrai réquisitoire contre le CETA.

L'attachée parlementaire a rappelé que Laurence DUMONT avait toujours dénoncé le caractère anti démocratique de la méthode d'élaboration du CETA et de ses 2300 pages.

Nous avons posé deux questions à Emmanuelle JARDIN-PAYET :

- 1) Laurence DUMONT votera-t-elle pour la ratification du CETA lors de la consultation du Parlement ?

Réponse ; non, pas en l'état du texte. Mais elle devra composer sans doute avec la position de son groupe parlementaire « Nouvelle gauche ».

- 2) Laurence DUMONT soutiendra-elle l'exigence de référendum populaire ?

Réponse : pas de position à ce jour.

Nous l'avons aussi interrogé sur le calendrier du vote. Réponse : pas encore précisé mais ce sera en 2018.

Nous lui avons remis quelques documents :

- le rapport collectif « l'impact macro-économique du CETA et ses conséquences... »
- le dépliant de la Confédération Paysanne « Les multinationales dans nos assiettes »
- la brochure d'ATTAC « Petit guide pour contrer la propagande en faveur du CETA »
- l'affiche de l'A.I.T.E.C. « Danger : CETA »

A la fin de la rencontre qui s'est terminée par un échange sur les conditions de validité d'un référendum, l'assistante parlementaire a proposé d'envoyer au collectif la vidéo des prises de paroles de la députée.

Suite à cette entrevue et à l'envoi de la vidéo, nous reproduisons ci-dessous deux questions posées par Laurence DUMONT à la commission, après qu'elle a fait remarquer d'une part que cette audition avait lieu le 3 octobre, c'est-à-dire après la mise en vigueur du traité le 21 septembre, et d'autre part que la promesse du candidat MACRON de saisir les partenaires de l'UE des conclusions des experts, n'avait pas été tenue.

Questions à la commission de Laurence DUMONT:

- 1) « Quel est le degré de risque que vous avez identifié quant à la capacité réelle ou pas de l'UE et de la France de pouvoir continuer à légiférer en matière de protection de l'environnement et de santé ? »
- 2) « De votre point de vue et, pour que vous et vos conclusions soient entendues, est-ce que la seule solution n'est pas de ne pas ratifier, pour nous parlementaires français, ce texte ? »

<http://www.laurencedumont.fr/ceta-intervention-commission-affaires-etrangeres/>